

Image not found or type unknown



Indemnités de licenciement rupture conventionnelle

Par **Nass90800**, le **28/04/2016** à **20:23**

Bonsoir j aurais aimer savoir quelle est le montant de mon indemnité de licenciement avec comme ancienneté 8ans 11 mois et 26 jour convention collective de l automobile merci beaucoup avec un salaire brut de 1864,5/ mois sans prime

Par **P.M.**, le **28/04/2016** à **22:15**

Bonjour,

L'indemnité légale comme elle de la [Convention collective nationale du commerce et de la réparation de l'automobile, du cycle et du motocycle et des activités connexes, ainsi que du contrôle technique automobile](#) est de 1/5° de mois de salaire brut par année de présence (+ 2/15° à partir de la 10° année)...

Ce qui ferait, sauf erreur de ma part : 3 351,52 €...